

À PROPOS DE LA COUVERTURE Indian Act

Richard Lefebvre

Volume 46, Number 2-3, 2016

Création orale et littérature

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040427ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040427ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lefebvre, R. (2016). À PROPOS DE LA COUVERTURE : Indian Act. *Recherches amérindiennes au Québec*, 46(2-3), 3–4. <https://doi.org/10.7202/1040427ar>



À PROPOS DE LA COUVERTURE **Indian Act**

**Richard
Lefebvre**

LA PIÈCE REPRODUITE sur la couverture de ce numéro est tirée de *Indian Act*, une œuvre composée de cinquante-six pièces brodées de l'artiste anichinabée Nadia Myre. Lorsqu'elles furent exposées pour la première fois en 2002, les pièces disposées en deux rangées parallèles occupaient un mur complet de la Galerie Oboro (Montréal). Chaque pièce a pour substrat une page de l'édition numérique de la Loi sur les Indiens, imprimée sur papier et collée avec du ruban sur un feutre noir. Les pages du texte de loi ont ensuite été recouvertes partiellement ou totalement par des rangs de perles blanches et rouges brodées à la main en suivant l'orientation de l'écriture. Pour exécuter le travail de broderie, Nadia Myre a fait appel à plus de deux cents participants qui ont travaillé à distance ou collectivement, en 2001 et 2002, dans des séances d'atelier (*beading bees*) à l'Université Concordia, au Centre d'amitié autochtone de Montréal et à la Galerie Oboro.

Par leur trame linéaire similaire à l'alphabet braille ou au code morse, les broderies connotent des écritures diverses. Plusieurs commentateurs ont notamment fait un parallèle avec le wampum, réputé pour avoir été un média de communication entre nations nord-amérindiennes. Sur ce plan, les pièces brodées opèrent comme une

métaphore des systèmes de communication : elles offrent la représentation d'une écriture amérindienne oblitérant le texte alphabétique. Ainsi se révèle la polysémie du titre de l'œuvre en anglais, qui réfère au décret (*act*) de la Loi sur les Indiens, une loi s'inscrivant dans la tradition des écrits qui ont instrumenté la domination coloniale, et à une intervention (*act*) de résistance et d'émancipation.

Le symbolisme des couleurs et des matériaux de *Indian Act* permet de nombreuses lectures additionnelles à travers lesquelles se déclinent le renversement des signes et l'acte d'émancipation. Sur le plan des couleurs, le rouge et le blanc recyclent les stéréotypes des différences raciales entre Amérindiens et Européens dans la remémoration des deux couleurs primitives du wampum – le pourpre et l'ivoire – et dans le retournement des couleurs officielles de l'État canadien. Sur le plan du matériau, les significations sont tout aussi versatiles. Les perles de rocaille aux couleurs exubérantes choisies par l'artiste évoquent, d'un côté, la pacotille de manufacture qui, au XVIII^e siècle, exerça une concurrence inégale aux coquillages dans la production des colliers de wampum ayant fonction de monnaie dans le commerce de la fourrure (Ceci 1982 : 100-101). D'un autre côté, la faculté

de dispersion géographique et sociale du produit de fabrication industrielle employé dans les broderies conjure le monopole dont jouit l'État dans la production du texte de loi. Le papier sur lequel est imprimé le texte est un vecteur tout aussi versatile. Il représente d'un côté le véhicule de l'autorité symbolique, notamment face à la parole orale. D'un autre côté, le timbre de téléchargement de l'édition numérique de la loi, visible au bas de chacune des pages, témoigne de l'envoi du texte à distance et de sa reproduction sur un autre papier qui a, quant à lui, servi de canevas au tissage du texte dissident (*satellite beading sessions*). Les pièces brodées s'enrichissent en outre de la métaphore de la cicatrice que l'artiste a développée par la suite dans la série *Scar Project* (2005-2013) : la broderie recouvre effectivement le texte de loi comme une peau rouge qui se recoud, ne laissant de l'écriture blanche que d'apparentes cicatrices.

Les broderies « merveilleusement lourdes et tactiles » d'*Indian Act* (Capell 2003 : 100) sont attachées à une pratique culturelle spécifique que Robert Houle a décrite comme une activité « spirituelle », « laborieuse et méditative » de communication avec les siens, notamment avec les ancêtres (Houle 2004 : 46-47). Selon le *Lexique de la langue algonquienne* de Jean-André Cuoq, le terme *manitowi* signifie « être en communication avec les esprits » (Cuoq 1886). Cette

expression partage un même trait sémantique avec le terme qui désigne les perles, *manitouminahns* (Johnston 1978). Le tissu qui en résulte relève de la trace et de la signification. Ainsi, l'activité du perlage représente non seulement le prolongement d'un art séculaire anichinabé, mais elle se trouve également à l'intersection de l'oralité, du silence et de l'écriture. En oblitérant le graphe avec le tracé d'une archi-écriture, *Indian Act* de Nadia Myre transporte la critique du texte de la Loi sur les Indiens sur le terrain d'une toute autre tradition intellectuelle.

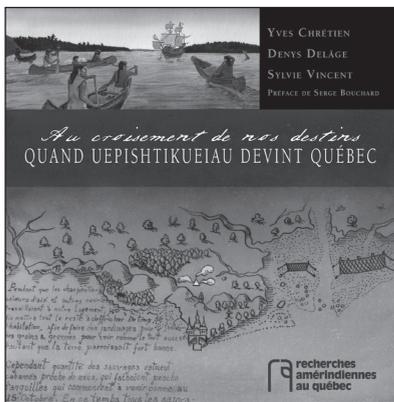
Ouvrages cités

- CAPELL, David, 2003 : « The Invention of Line: Nadia Myre's *Indian Act* ». *Parachute* 111 : 99-111.
- CECI, Lynn, 1982 : « The Value of Wampum among the New York Iroquois: A Case Study in Artifact Analysis ». *Journal of Anthropology Research* 38(1) : 97-107.
- CUOQ, Jean-André, 1886 : *Lexique de la langue algonquienne*. Chapleau, Montréal.
- JOHNSTON, Basil, 1978 : *Ojibway Language: Lexicon*. Department of Ethnology / Royal Ontario Museum, Toronto.
- HOULE, Robert, 2004 : « Transcoder / transporter », in Rhonda L. Meier (dir.), *Nadia Myre: Cont[r]act* : 44-48. Dark House, Montréal.

Au croisement de nos destins QUAND UEPISHTIKUEIAU DEVINT QUÉBEC

Yves Chrétien, Denys Delâge et Sylvie Vincent

Préface de Serge Bouchard



L'année 2008 a fait une grande place à la fondation de Québec et au rôle historique de Champlain. Une fois la poussière médiatique et festive un peu retombée, il y a lieu de s'interroger davantage sur le contexte de cette fondation.

Pendant que les Français construisaient leur logis, magasin et qu'ils commençaient à cultiver les alentours, que faisaient les Amérindiens? Y en avait-il en ce lieu qui se considéraient chez eux? Si oui, de quelle nation étaient-ils et quelles relations entretenaient-ils avec les Français en ce début de XVII^e siècle?

Pour la première fois, la fondation de Québec est placée sous le triple éclairage de l'archéologie, de l'histoire écrite et de la tradition orale. Sous les plumes de **Yves Chrétien, Denys Delâge et Sylvie Vincent**, la conjugaison de ces sources renouvelle le regard sur un moment déterminant de notre passé. La préface du livre est signée par **Serge Bouchard**.

Un ouvrage indispensable pour l'enseignement de l'histoire du Québec.

Format : 21,5 x 21,5 cm (92 pages)

ISBN : 978-2-920366-35-0

Prix : 20,00 \$ (plus 1,00\$ de TPS et 5,00 \$ d'envoi postal)

Ce livre inaugure la collection « Présence des Premières Nations » destinée à un large public et qui vise à mettre en lumière ce qui est souvent oublié, voire occulté : hier comme aujourd'hui, la réalité du Québec ne peut se concevoir sans la présence des Premières Nations.

Consulter notre site

www.recherches-amerindiennes.qc.ca